



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Commentaires du public sur le projet de bistro au parc du ruisseau Patterson

RAPPORT DE CONSULTATION
17 JUIN – 8 JUILLET 2019

Canada

Table des matières

I. Description du projet.....	2
A. Contexte.....	2
B. Objectif du projet.....	2
II. Activités de consultation du public.....	2
A. Aperçu.....	2
a. Objectif et approche.....	3
b. Formule.....	3
B. Mécanismes de cueillette des commentaires du public.....	4
C. Invitation et promotion.....	4
III. Points saillants de la consultation publique.....	4
IV. Analyse des résultats.....	5
V. Réponses de la CCN aux préoccupations et mesures d'atténuation.....	10
VI. Prochaines étapes.....	13
VII. Annexe 1 : Panneaux.....	15

I. Description du projet

A. Contexte

Intendante principale de lieux publics incontournables de la région de la capitale du Canada, la CCN cherche constamment à mettre en valeur des lieux emblématiques qui sont au cœur de notre patrimoine symbolique, naturel et culturel commun.

Cette année, elle s'associe à des restaurateurs locaux pour un projet pilote de bistros afin d'améliorer l'expérience offerte sur des berges et dans des parcs urbains. Des conteneurs d'expédition ont été transformés de manière créative, dans un design moderne, pour accueillir les bistros CCN. Chacun de ces bistros propose un menu invitant de boissons et d'aliments servis dans un cadre extérieur confortable pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.

Trois projets de bistros sont lancés en 2019, y compris celui situé au parc du ruisseau Patterson. Le Bistro du parc du ruisseau Patterson, un parc magnifiquement aménagé, est situé près d'un ruisseau paisible dans le quartier familial du Glebe à Ottawa. Ce ruisseau se jette dans le canal Rideau voisin, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui est très fréquenté en été par les marcheurs, les coureurs et les cyclistes. Les passants pourront s'arrêter au bistro d'influence française pour déguster mets légers, cafés fins, vin, bière, pâtisseries, crème glacée de spécialité et plus encore.

B. Objectif du projet

À titre de principale intendante et de propriétaire foncière la plus importante de la région de la capitale du Canada, une des priorités de la Commission de la capitale nationale est de rendre plus vivants les actifs de la CCN dont les secteurs historiques et aménagements riverains.

Les bistros de la CCN offriront aux résidents et aux visiteurs une occasion unique de s'imprégner de la beauté de certains des panoramas les plus emblématiques de la capitale.

II. Activités de consultation du public

A. Aperçu

Au départ, lorsque le projet de bistros était à l'étape de la conception, la CCN avait repéré divers lieux et déterminé que les activités et les emplacements prévus devraient faire l'objet d'une période de consultation du public pour la durée du projet pilote.

Il a alors été convenu que l'information relative au projet pilote devait être mise à la disposition du public, et que pour la durée du projet pilote la CCN serait attentive aux commentaires des résidents du quartier. Comme il s'agissait d'une intervention temporaire, et que le projet pouvait être modifié ou adapté tout au long de son exécution, le dialogue avec le public consisterait surtout à un échange d'information. Avant de procéder au lancement du projet aux trois emplacements, la CCN a fait parvenir de l'information aux associations communautaires et aux élus locaux des secteurs adjacents au parc du ruisseau Patterson, au parc de la Confédération et au parc des Rapides-Remic.

Toutefois, une fois le projet lancé, la CCN a reçu des questions, des commentaires (positifs et négatifs) et des plaintes concernant l'ensemble du projet pilote, et notamment sur l'emplacement au parc du ruisseau Patterson. Bon nombre de résidents avaient l'impression de ne pas avoir été consultés ou de ne pas avoir été informés du projet. La CCN a donc réagi promptement et décidé de tenir une séance portes ouvertes pour ouvrir un dialogue et recueillir des commentaires de public sur le choix de l'emplacement du parc du ruisseau Patterson. Tout au long du projet pilote, des commentaires seront recueillis sur les trois emplacements choisis.

a. Objectif et approche

La séance de portes ouvertes avait pour objectifs de fournir de l'information sur le projet pilote, de répondre à des questions et de recueillir auprès du public des commentaires et des idées, puis de s'inspirer de ces commentaires pour apporter des ajustements au projet. Les commentaires de la collectivité serviraient aussi à l'évaluation du projet pilote lorsqu'il prendrait fin cet été.

b. Formule

La CCN a tenu le lundi 24 juin 2019 de 17 h à 19 h une soirée portes ouvertes au parc du ruisseau Patterson. On estime à 200 le nombre de personnes ayant participé à la soirée portes ouvertes. Le personnel de la CCN affecté au projet était sur place pour répondre aux questions. Cinq panneaux d'information présentaient les objectifs du projet, une carte de l'emplacement et les réponses à des préoccupations soulevées (voir l'annexe 1).



Des cartes commentaires étaient à la disposition des personnes présentes pour recueillir leurs commentaires, et des cartes

avec les coordonnées de contacts étaient distribuées aux participants qui préféreraient faire parvenir leurs commentaires par courriel.

B. Mécanismes de cueillette des commentaires du public

Le service Affaires publiques de la CCN a recueilli les commentaires du public à l'aide des cartes commentaires distribuées lors de la séance portes ouvertes, de courriels reçus sur le projet pilote et de commentaires relayés dans les médias sociaux.

C. Invitation et promotion

La tenue de la soirée portes ouvertes a été relayée dans les médias sociaux, annoncée dans le site Web de la CCN et une invitation a été envoyée aux 3 000 personnes inscrites dans la base de données des Affaires publiques et à ceux et celles qui avaient communiqué par courriel avec le Centre de contact de la CCN. Les élus locaux avaient aussi été informés de la tenue de l'événement.

III. Points saillants de la consultation publique

Lors de la séance portes ouvertes, par courriel et dans les médias sociaux, la CCN a reçu 210 commentaires sur le projet pilote de bistro au parc du ruisseau Patterson. La CCN a recueilli 117 feuilles de commentaires de personnes présentes à la soirée portes ouvertes, et 52 courriels du public entre l'annonce de la tenue de la soirée le 17 juin et le lundi 8 juillet 2019.

De ceux reçus à la séance portes ouvertes, 57 % étaient opposés au projet, 33 % en faveur et 10 % exprimaient des sentiments partagés. Pour ce qui est des médias sociaux, des 95 commentaires reçus du 17 juin au 8 juillet 2019 faisant mention de @NCC_CCN, la majorité étaient très positifs. 69.4 % exprimaient un appui au projet, 10 % s'y opposaient, et 19% n'ont pas pris position. Les 66 commentaires positifs des médias sociaux ont été partagés 97 fois au total et aimés 810 fois. Les 10 commentaires opposés au projet ont été partagés 2 fois et aimés 10 fois. Une majorité des courriels reçus au sujet du bistro du parc du ruisseau Patterson n'y étaient pas favorables, 62 % s'y disaient opposés et 37 % en appui.¹

Le soutien au projet pilote était surtout basé sur :

- L'enthousiasme pour le concept
- L'enthousiasme à l'idée du cadre d'un bistro où retrouver des membres de sa famille et des amis

¹ Les commentaires exprimés dans un courriel étaient plutôt vagues sur le projet. Ceci, conjugué à l'arrondissement mathématique, explique le point de pourcentage manquant.

- L'animation apportée au secteur

L'opposition au projet reposait essentiellement sur :

- Le processus de choix de l'emplacement et le manque de consultation
- L'Impact du bistro sur l'expérience du parc par les usagers et les gens du voisinage
- La compatibilité de la vocation du parc comme emplacement proposé pour le bistro

IV. Analyse des résultats

Une majorité de celles et ceux opposés au projet avait trois principaux reproches à formuler. Ils croyaient fermement que :

- **Le processus du choix du parc du ruisseau Patterson comme emplacement d'un des trois bistro manquait de rigueur.** Notamment, un certain nombre de participants estimaient avoir été pris de court par la décision de lancer un projet pilote de bistro et disaient n'avoir été ni consultés et ni informés. Certains doutaient que les études nécessaires avaient été menées pour évaluer la compatibilité des lieux du parc du ruisseau Patterson pour l'aménagement d'un bistro. D'autres ont dit avoir l'impression que la CCN transgressait ses propres lignes directrices et ses règlements en proposant de faire du parc un lieu d'aménagement de bistro.
- **La présence d'un bistro au parc du ruisseau Patterson perturberait grandement les habitudes de ses utilisateurs habituels et des propriétaires d'habitations du quartier et aurait des impacts négatifs sur leur qualité de vie.** Un certain nombre de participants étaient très inquiets à l'idée que l'aménagement d'un bistro entraînerait une hausse de la circulation automobile, du bruit, de la pollution et des risques d'accident qui gâcheraient l'expérience des utilisateurs actuels du parc et de ses voisins. Certains s'en sont même pris au design du bistro et à l'installation de toilettes portatives à ses côtés, soutenant qu'il s'agissait d'une agression sur les sens dans ce lieu autrement paisible et ce cadre naturel. D'autres ont dit craindre que certaines activités (pagaie, promenades de chiens, pique-niques, Frisbee, relaxation pour ne nommer que celles-là) seraient compromises, sinon rendues impossibles par la présence d'un bistro.
- **Le parc du ruisseau Patterson ne convient pas au bistro proposé.** Un certain nombre de personnes ont remis en question l'opportunité et le bien-fondé d'aménager un bistro dans un secteur densément occupé par une kyrielle de bars, de pubs, de restaurants et de cafés. Pour certains, c'est une question de protection d'un précieux espace vert contre un empiètement commercial inutile, alors que d'autres y voient une concurrence déloyale aux entreprises locales qui

tente de se maintenir dans un marché déjà très compétitif. L'insuffisance d'aires de stationnement et autres lacunes d'infrastructures ont été évoquées par les participants pour justifier le fait que le parc du ruisseau Patterson ne convenait pas à l'aménagement d'un bistro. Certains ont souligné que contrairement aux deux autres emplacements de bistros proposés, le parc du ruisseau Patterson est situé dans un secteur résidentiel qui ne peut aisément, ou à la satisfaction de tous, accueillir une entreprise commerciale comme celle proposée dans le projet pilote. D'un autre point de vue, plusieurs participants ont estimé que la vente et la consommation d'alcool ne cadre pas avec le fait que :

- a. Le parc est situé à proximité d'une école et est souvent fréquenté par des enfants.
- b. La zone où serait aménagé le bistro sert déjà à des activités nautiques et est régulièrement traversée à haute vitesse par des cyclistes.

Certains ont estimé que le bistro ne cadrerait pas avec le caractère patrimonial du ruisseau Patterson et avec l'esthétique d'ensemble des lieux. Un petit nombre de participants ont exprimé des inquiétudes concernant l'effet qu'aurait le bistro sur le bien-être des hérons bleus que l'on voit souvent dans le parc et qui y nichent peut-être.

Les personnes éprouvant des sentiments mitigés eu égard au projet étaient enthousiastes à l'idée qu'ils voyaient d'un bon œil, mais avaient des réserves sur sa mise en œuvre au parc du ruisseau Patterson.

- Certaines voulaient savoir dans quelle mesure le choix de l'emplacement du parc du ruisseau Patterson pour le projet pilote avait fait l'objet de réflexion et de délibération, et cherchaient à mieux comprendre pourquoi l'emplacement avait été retenu plutôt que d'autres emplacements. Enfin, d'autres exigeaient catégoriquement que le projet soit soumis, à des fins d'examen, au processus d'approbation fédérale d'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières.
- D'autres points d'intérêt portaient sur le bruit, la vente d'alcool, la circulation automobile, le stationnement, l'entretien et la sécurité des traverses aux intersections à proximité du parc.
- Un certain nombre de participants ont demandé qu'il n'y ait pas de musique sur les lieux, et ce pour préserver le plus possible la tranquillité du quartier.
- Des participants ont aussi demandé que la CCN surveille étroitement lorsque nécessaire les questions de circulation automobile et de stationnement.

- D'autres estimaient que certaines parties du parc étaient dans un piteux état et ont demandé que la CCN investisse dans son entretien pour le rendre plus accueillant et sécuritaire, tant pour les gens du quartier que pour les visiteurs.
- Plusieurs participants ont souligné que les traverses à proximité n'étaient pas sécuritaires pour les cyclistes et les piétons et ont demandé quelle pourrait être la solution, compte tenu de l'éventuelle augmentation de la circulation sur les lieux.
- Un petit nombre de participants ont dit aimer l'idée d'un bistro, mais croyaient qu'il serait mieux de ne pas y servir d'alcool.

Chez ceux et celles en faveur du projet, on a constaté beaucoup d'enthousiasme tant pour le concept que pour l'idée de profiter cet été de la présence du bistro en compagnie d'amis et de membres de la famille.

Ces participants ont vanté les mérites du projet pilote y voyant une occasion d'animer et de dynamiser le secteur, d'y attirer un plus grand nombre de visiteurs et d'inciter les gens du quartier à découvrir d'autres coins de leur ville. Plusieurs participants ont tracé un parallèle entre le projet pilote et des réalisations similaires dont ils avaient fait l'expérience lors de leurs voyages, notamment en Europe. Ainsi, on percevait le projet comme original (pour Ottawa) et comme un moyen pour la ville de rester dans la course sur le plan touristique international. D'autres voyaient le projet comme une initiative rassembleuse dans un cadre naturel apaisant et d'une grande beauté, revalorisant l'expérience du grand air pour les piétons, les cyclistes et les adeptes de la pagaie. Bon nombre de participants ont dit avoir très hâte de pouvoir fréquenter le bistro une fois le projet réalisé.

Ces participants ont aussi dit craindre que le projet ne soit indéfiniment mis en veilleuse ou tout simplement abandonné en raison de ce qu'ils estiment être une influence indue de la part d'un petit groupe d'opposants qui ne rate aucune occasion de se faire entendre. Un certain nombre de participants ont critiqué ce qu'ils estimaient être une réaction irréfléchie de la part de certaines personnes du quartier à l'égard d'un projet engageant et bien conçu qui, néanmoins, secouerait l'immobilisme. Ces personnes ont encouragé la CCN à aller de l'avant avec son projet pilote, et à reconsidérer avec les gens du quartier l'idée du bistro, une fois que les résidents auront été à même de constater ses effets sur le parc et le voisinage.

Sentiment	Exemple de commentaire
Opposition	C'est un merveilleux espace vert pour les familles, les enfants, bref pour tout le monde, il est très populaire auprès des gens qui promènent leur chien et attire aussi des visiteurs. Le Glebe est plein de bons bars et de restaurants, alors pourquoi aménager un bar/bistro ici??!! Et puis, avoir tenté de procéder sans consulter en dit long sur les promoteurs de cette

idée. De grâce, n'allez pas de l'avant avec ce projet!

Nous tenons à exprimer notre opposition à ce projet. Ici, c'est un quartier résidentiel et beaucoup d'enfants jouent ici. Les aires de stationnement sont limitées et servent déjà aux utilisateurs du parc, aux gens qui viennent pique-niquer, aux adeptes de pagaie, etc. Ce n'est pas le bon endroit.

Le lieu est le plus important espace de parc entre le centre-ville et les écluses Hartwell. C'est le seul espace vert suffisamment éloigné de la circulation pour permettre de jouer au ballon, de promener son chien, de passer un moment paisible. Un café peut être aménagé n'importe où ailleurs. Le long des bords étroits du canal, ce qui conviendrait aux enfants et serait un endroit tranquille. Pourquoi donc arriver avec une idée de café ici, avec des toilettes et des installations d'allure délabrée. Pourquoi donc la CCN ne s'occupe-t-elle pas de la rue Sparks, suffisamment délabrée comme elle l'est, plutôt que de compromettre un joyau?

On contrevient à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale* qui traite des approbations fédérales de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières. Veuillez ne pas approuver ce projet à moins que la loi soit respectée.

Il y a un tas d'endroits dans la ville qui pourraient servir à l'animer. Celui-ci est déjà utilisé par les aînés, les enfants, les jeunes et les adultes qui font du vélo, s'adonnent à des exercices, font des pique-niques, promènent leurs chiens, etc. Ils n'ont pas besoin d'un autre endroit où manger et boire, il y en a beaucoup dans notre quartier. Cet espace vert revêt un caractère unique propice à la relaxation. C'est le seul lieu du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la ville, et nous devrions le protéger. Nous n'avons pas besoin d'alcool pour nous sentir bien et pleins d'énergie.

**Sentiments
mitigés**

Avons-nous de l'information sur celui aménagé de l'autre côté du canal, à proximité de l'Université d'Ottawa? Dans son ensemble, ça a l'air d'une bonne idée, mais il faudra être prudent et surveiller les comportements pour dissiper les craintes des résidents. De plus, qu'il n'y ait AUCUNE MUSIQUE est une excellente promesse, respectez-la.

Je reconnais qu'on veuille conserver un parc et un espace vert paisibles. Par contre, comme utilisateur régulier (au moins deux fois par semaine) qui promène mon chien, je reconnais aussi que : l'entretien des installations coûte de l'argent, même si ce n'est que pour la tonte du gazon et le déneigement (je sais que le parc n'est pas déneigé en hiver); l'aménagement d'espaces a un rôle rassembleur dans les collectivités, et le partage de ce parc avec d'autres donne l'occasion à un plus grand nombre de personnes d'en profiter. J'appuie l'idée d'une période d'essai pour le bistro cet été. De plus, si l'expérience est concluante, je suggère que la terrasse du bistro soit aussi utilisée l'hiver, peut-être avec un foyer extérieur avec des sièges confortables. J'espère que le bistro répondra aux

besoins de toutes les clientèles (je vois de la crème et des sucettes glacées, ainsi que des boissons alcoolisées). On pourrait songer à proposer des goûters pour pique-niques, ou encore quelques embarcations en location.

L'idée n'est pas inintéressante. Je préférerais une formule sans alcool, axée sur les activités en famille, avec des activités gratuites pour les jeunes familles. Je ne vois aucun intérêt à voir une grosse boîte ou une franchise, j'opterais pour une petite entreprise familiale.

N'oubliez pas de tenir compte de l'accès et de la sécurité des quais pour la clientèle et les adeptes de pagaie. Siroter une bière après avoir payagé serait agréable, s'il n'y a pas de perturbation du quartier.

Appui au projet

Une superbe idée! En tant que personne qui est née et a grandi à Ottawa, je crois que nous avons besoin de plus d'idées comme celle-là. La ville change et les gens doivent commencer à l'accepter. Les résidents du Glebe doivent être plus ouverts et disposés à partager la beauté du quartier. C'est un quartier urbain et il est temps de le considérer comme tel. L'utilisation de conteneurs d'expédition est pratique, car les structures peuvent être démontées facilement. S'il s'agissait d'une structure traditionnelle, l'installation deviendrait permanente. Allons donc, profitons de la vie!

Je crois qu'il s'agit d'une expérience fantastique. En trois mois, nous saurons si elle améliore ou non le quartier. Prêtez oreille aux préoccupations formulées. Cependant, qu'elles ne vous empêchent pas d'aller de l'avant. Des initiatives comme celle-ci enrichissent la vie d'une ville. S'il le faut, rapprochez l'emplacement de la rue Bank, éloignez-le des résidents de Linden Terrace.

Nous sommes totalement d'accord avec la proposition de bistro. Kayakistes et cyclistes, nous habitons dans le secteur, et nous croyons qu'avoir un endroit pour s'offrir un répit, manger des mets et siroter des boissons de qualité, avec une vue sur le canal et le ruisseau Patterson, est une caractéristique qui fait défaut à l'expérience de la RCN. Au printemps, nous avons eu le privilège de parcourir l'Allemagne en formule excursion et l'accès à des bistros aménagés dans des endroits publics s'est révélée une superbe expérience. Ils ne causaient aucun problème de pollution ni de soucis pour le public. Merci.

C'est une excellente idée. N'écoutez pas les propos de quelques personnes non représentatives qui étaient présentes aujourd'hui. Un bistro comme celui-ci fera d'Ottawa une ville plus dynamique où il fait bon vivre. Des exemples vus dans d'autres villes montrent bien que la CCN est sur la bonne voie.

V. Réponses de la CCN aux préoccupations et mesures d'atténuation

Nous avons passé en revue tous les commentaires reçus et l'équipe de projet a apporté au projet pilote de bistro au parc du ruisseau Patterson pour 2019 un certain nombre de modifications. Pour chaque sujet abordé dans les commentaires ou faisant l'objet de préoccupations, nous avons décrit l'approche ou la réponse de la CCN.

Préoccupation : Impact négatif sur la qualité de vie des résidents du quartier

Réponse : La CCN a pris des mesures additionnelles pour minimiser l'impact sur le quartier, l'absence de son amplifié pour la tenue d'activités ou d'événements au bistro, aucun ajout d'éclairage extérieur. De plus, la durée du projet pilote pour l'emplacement du bistro au parc du ruisseau Patterson sera maintenant d'environ 60 jours. L'exploitation du bistro se fera à compter de la semaine du 29 juillet au 30 septembre 2019, 6 semaines de moins que prévu précédemment.

La CCN prévoit aussi une période de commentaires suite au projet pilote. Les structures modulaires du bistro seront retirées pour la saison hivernale et un géotextile sera installé pour recouvrir le gravier, dans l'attente de la fin de la période d'évaluation du projet pilote pour cet emplacement.

Préoccupation : L'emplacement donnera lieu à une augmentation des enjeux liés à la gestion des déchets

Réponse : La CCN entend avoir recours aux services de l'entrepreneur actuel à qui est confiée cette tâche pour le parc pour aider à la gestion de tous les déchets produits par l'exploitation du bistro. Il incombera aux tenanciers de gérer les matières recyclables et les déchets produits par ses opérations quotidiennes. Le but est de faire en sorte que les tenanciers du bistro déposent toutes les matières recyclables et les déchets dans des bacs protégés et verrouillés placés dans un espace désigné dans le conteneur opérationnel.

Le fournisseur de service du parc assurera le ramassage des ordures et matières recyclables chaque matin, ou selon les besoins. La CCN passera en revue les stratégies actuelles de gestion des ordures dans le parc et, dans la mesure du possible, visera à les améliorer.

Préoccupation : L'achalandage accru mènera à des enjeux de stationnement et de circulation automobile dans le quartier

Réponse : Les emplacements à proximité immédiate du réseau existant de sentiers ont été, dans le cadre du processus de sélection, jugés comme des endroits à privilégier pour le projet pilote. Les emplacements des bistros ont une capacité d'accueil d'au plus

40 personnes et viseront à attirer les marcheurs et les cyclistes qui fréquentent le parc et empruntent le réseau de sentiers.

La conception des emplacements des bistrots prévoit l'installation de supports à vélos pour donner la possibilité aux cyclistes de garer leurs vélos en lieu sûr et promouvoir leur utilisation à l'intérieur du parc. Pour donner suite à des observations formulées lors de l'activité portes ouvertes, la CCN effectuera un suivi auprès du club de canotage afin de déterminer l'utilisation actuelle du parc et la fréquence des activités qui s'y tiennent.

Préoccupation : La vente d'alcool serait liée à une augmentation d'activités non désirées dans le parc

Réponse : Il incombera aux exploitants de bistrots de gérer et de veiller au respect de toutes les dispositions des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant la vente, la consommation et la gestion des boissons alcoolisées. Nous avons aussi limité les heures d'ouvertures, avec une fermeture au coucher du soleil, afin de diminuer les activités non désirées dans le parc.

Préoccupation : La toilette portative n'est pas esthétique

Réponse : Dans le cadre du processus de sélection, les emplacements choisis étaient déjà dotés de toilettes et étaient vus comme des options à privilégier, car ils diminuaient le plus possible le besoin de toilettes temporaires pour accommoder l'exploitation des bistrots.

Actuellement, le site du ruisseau Patterson est doté de deux toilettes à l'intérieur du parc, ce qui répond adéquatement aux exigences municipales relatives à l'exploitation de bistrots et à la vente de boissons alcoolisées. Cependant, ces toilettes ne sont pas d'accès universel.

L'installation d'un cabinet de toilette à accessibilité universelle, adjacent au cabinet de toilette existant, permettra d'offrir une option d'accessibilité universelle au public et aux usagers du parc et du réseau de sentiers du canal Rideau.

En réponse aux observations formulées au cours de la soirée portes ouvertes, la CCN installera une cloison de bois pour en atténuer l'impact visuel.

Préoccupation : Questions relatives à l'entretien des lieux

Réponse : La CCN surveillera les opérations sur le site tout au long du projet pilote et, s'il y a lieu, prendra des mesures d'atténuation s'il y a des problèmes d'entretien.

Préoccupation : Les livraisons et services perturberaient la quiétude des résidents et des usagers du parc

Réponse : Les livraisons ne seront permises qu'entre 8 h et 17 h les jours de semaine, et entre 9 h et 17h les fins de semaine, et ce seulement dans les endroits désignés pour éviter d'importuner les résidents du secteur. Nous anticipons environ trois livraisons par semaine en appui aux activités commerciales.

La CCN remettra aux tenanciers une carte des endroits et des itinéraires de services. La CCN déterminera et exercera une surveillance des opérations de livraison tout au cours du projet pilote.

Préoccupation : Il n'y a pas de traverse sécuritaire de la promenade Reine-Élisabeth près de l'emplacement

Réponse : Pour la durée de la saison du projet pilote 2019, la CCN examinera les commentaires de l'exploitant et des résidents du quartier concernant l'accès au site. Des traverses à des endroits désignés permettront au public d'avoir accès au site en toute sécurité.

Préoccupation : Il y aurait une consommation accrue de tabac à cet emplacement

Réponse : La CCN étudiera et déterminera une stratégie de gestion des possibilités d'une hausse de consommation de tabac dans les espaces adjacents à la terrasse du bistro. La consommation de tabac est interdite sur les lieux du bistro, et l'application de cette directive incombera à l'exploitant.

Préoccupation : Questions relatives au choix de l'emplacement sur les lieux

Réponse : Le personnel de la CCN, y compris l'architecte, l'architecte de paysage, le responsable des services de génie et le chef de projet ont mené un examen détaillé des lieux du parc du ruisseau Patterson afin de déterminer l'emplacement le plus propice. L'emplacement désigné a été retenu comme emplacement à privilégier en raison de sa proximité à l'infrastructure existante (eau, toilettes, électricité, etc.) et du réseau de sentiers, et de la présence d'arbres composant un rideau qui sert de cloison entre le parc et les propriétés adjacentes. D'autres observations sur l'emplacement seront prises en compte au cours de la période visée par le projet pilote.

Préoccupation : Les activités du bistro enfreindraient les clubs de canotage

Réponse : À la suite de l'événement porte ouvertes du 24 juin, la CCN a communiqué avec le RA Canoe Club et le Rideau Canoe club pour discuter de l'utilisation par leurs membres du parc du ruisseau Patterson. Un représentant du Rideau Canoe club a indiqué que ses membres n'utilisent pas les lieux pour leurs activités. Pour ce qui est du RA Canoe Club, ses représentants ont dit qu'ils y tenaient des formations d'appoint en juin (le lundi et le mardi soir). Nous maintiendrons un suivi de l'utilisation des lieux par les avironneurs et nous recueillerons des commentaires sur d'éventuels changements.

Préoccupation : Inquiétudes relatives à l'aire de nidification de héron bleu

Réponse : L'équipe des questions environnementales de la CCN a passé en revue ces commentaires et est arrivée à la conclusion que le site du ruisseau Patterson n'est probablement pas une héronnière. Habituellement, les hérons nichent en grandes colonies (une centaine d'individus ou plus). Toutefois, la CCN surveillera les lieux pour la durée du projet pilote afin de déceler la présence de hérons bleus et de veiller à ce que le projet n'ait pas d'incidence sur leurs activités.

Préoccupation : Manque d'information et de consultation publique concernant le projet auprès des résidents

Réponse : La CCN s'est engagée à être continuellement à l'écoute des observations et des commentaires formulés au cours des trois mois que durera le projet pilote. Des boîtes de commentaires seront disponibles à tous les emplacements des bistros. Un outil de rétroaction en ligne sera rendu disponible au terme de la saison pilote 2019 pour recueillir les commentaires au sujet des bistros de la CCN. Ensuite, un examen et un rapport en profondeur seront produits pour l'emplacement du bistro de la CCN au parc du ruisseau Patterson. Des équipes internes passeront aussi en revue les processus d'engagement afin de veiller à ce que les prochains projets comportent des activités d'engagement appropriées.

VI. Prochaines étapes

La CCN apportera bon nombre d'ajustements au projet pilote de bistro pour 2019-2020 au ruisseau Patterson, au parc de la Confédération et aux Rapides-Remic. Nous remercions ceux et celles qui nous ont fait part de leurs commentaires, de leurs suggestions et de leurs observations ce qui a permis à la CCN d'apporter ces modifications au projet. Pour la durée du projet pilote, nous chercherons sans cesse à recueillir des commentaires et nous en tiendrons compte à l'étape de l'évaluation du projet.

Le calendrier de déploiement des bistros de la CCN, dans l'attente de la livraison et de l'installation du matériel, prévoit les dates d'ouverture suivantes :

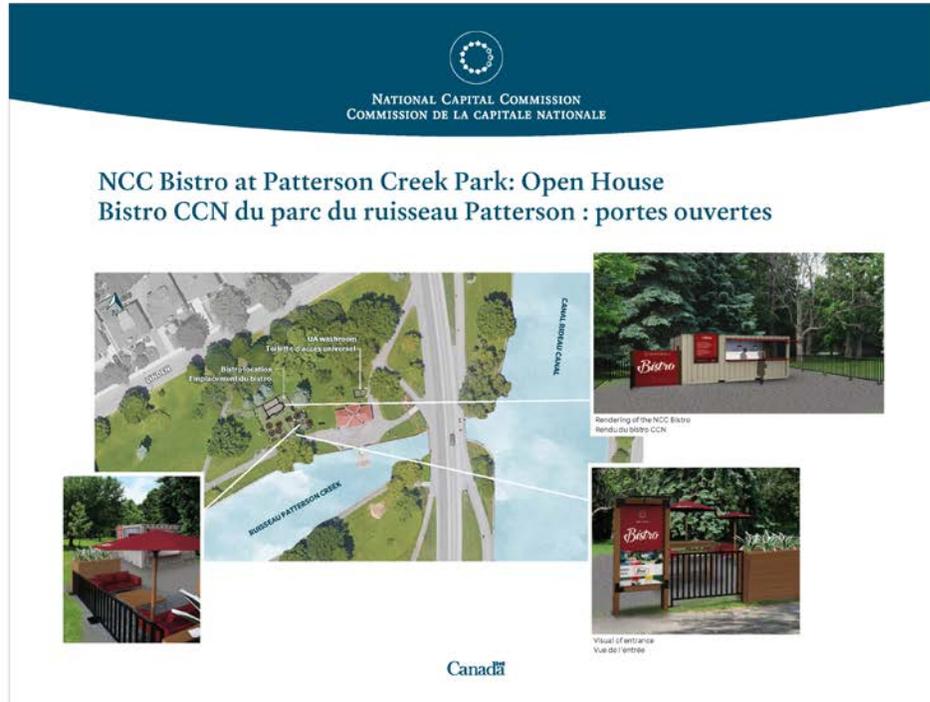
- Parc de la Confédération : la semaine du 15 juillet
- Rapides-Remic : la semaine du 22 juillet
- Ruisseau Patterson : la semaine du 29 juillet

De plus amples renseignements sur le projet seront diffusés dans le site Web de la CCN. Pour recevoir des avis par courriel des activités d'engagement du public de la CCN, les

membres du public peuvent s'inscrire dans notre site Web à notre liste de diffusion (www.ccn-ncc.gc.ca/impliquez-vous).

Pour formuler des commentaires dans le cadre de l'évaluation du projet pilote au cours de l'été 2019, veuillez nous écrire par courriel à info@ncc-ccn.ca ou communiquer avec nous par téléphone au 613-239-5000.

VII. Annexe 1 : Panneaux





NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Site Location Emplacement



Canada



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

NCC Bistro Pilot Project

- A new pilot program offering residents and visitors a unique opportunity to enjoy the beauty of the Capital's shorelines, waterways and urban parks
- Sites will be evaluated after the three-month pilot period in summer 2019
- Self-contained, portable and intimate, the outdoor bistros will offer food and beverage services over the summer months, via local vendors
- Flexible, with low-impact design and installation, the units can also be used at other sites in the future

Projet pilote des Bistros CCN

- Nouveau programme pilote, qui vise à donner aux résidents et aux visiteurs la chance unique de s'imprégner de la beauté des berges, des cours d'eau et des parcs urbains de la capitale.
- Évaluation des emplacements prévue après les trois mois d'essai de l'été 2019.
- Bistros extérieurs intimes, entièrement autonomes et transportables, où des marchands locaux offriront des services de restauration durant l'été.
- Unités offrant une grande souplesse et pouvant être déplacées facilement, dont la conception et l'installation ont un impact minime.

Canada



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Tenue du bistro

- Mesures d'atténuation du bruit
 - Ouvert de 9 h à 20 h en semaine, et de 9 h à 21 h (ou au coucher du soleil) les weekends
 - Aucun son amplifié et aucune activité organisée
 - Aucun ajout d'éclairage extérieur
- Répercussions sur la circulation
 - Nous nous attendons à ce que la plupart des clients du bistro soient des usagers du sentier ou du canal, des touristes se trouvant déjà dans les environs ou des résidents du quartier.
 - Les livraisons se feront entre 8 h et 17 h en semaine, et de 9 h à 17 h les weekends, pour réduire le plus possible les perturbations.
- Gestion de la vente de boissons alcoolisées
 - Ces boissons ne pourront être consommées que sur la terrasse du bistro.
 - Aucune bouteille en verre ne sera utilisée; il n'y aura que des canettes ou des bouteilles en plastique, qui seront récupérées sur place en vue d'être recyclées.
 - Des agents de sécurité se trouveront sur les lieux durant les deux premières semaines d'ouverture.

Canada



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Bistro Operations

- Noise mitigation:

- Hours from 9 am to 8 pm, weekdays, and 9 am to 9 pm (or sundown) on weekends
- No amplified sound, activities or events at the bistro
- No additional exterior lighting

- Traffic impacts:

- We expect that most bistro visitors will be pathway or canal users, tourists already in the neighbourhood, and local residents
- Deliveries will be completed between 8 am and 5 pm, weekdays, and 9 am and 5 pm, weekends, to minimize disruptions

- Managing the sale of alcoholic beverages:

- Consumed only in terrace area
- No glass bottles used; only cans and plastic bottles (distributed and recycled on-site)
- Security will be present for the first two weeks of operations

Canada